

# J'adopte le BON GESTE de TRI

## 1 Je présente à la collecte le bac JAUNE contenant UNIQUEMENT, les déchets suivants:



**UNIQUEMENT** bouteilles et flacons en plastique

**PENSEZ-Y !**



*Vous devez déposer vos déchets en vrac dans votre conteneur*



**UNIQUEMENT** briques alimentaires, petits cartons, journaux, prospectus et magazines



*Merci de présenter vos déchets sans sacs plastiques*



**UNIQUEMENT** conserves, canettes, aérosols, barquettes en aluminium, et boîtes métalliques

**PENSEZ-Y !**



*Il est inutile de rincer vos emballages mais il est indispensable de les vider!*

## 2 Au point d'apport volontaire, je dépose dans la colonne à verre, UNIQUEMENT



**UNIQUEMENT** pots, bocaux et bouteilles en verre



**SURTOUT PAS** de verre plat (vitres), vaisselle, gravats...

## 3 À mon domicile, je dépose les BIODÉCHETS dans le composteur, soit UNIQUEMENT

- Les **déchets de cuisine** (non cuisinés, pas de restes de repas) : épluchures, filtres à café, restes de fruits et légumes...
- Les **petits déchets de jardin** : feuilles, tontes, tailles de haies, petits branchages...

*Le tout en proportion à peu près égale en veillant à remuer l'ensemble régulièrement et en contrôlant l'humidité et l'aération : le compost doit être bien ventilé et humide mais pas mouillé (développement de bactéries)*

- Apports complémentaires : cendres de bois, sciures de bois non traité qui neutralisent l'acidité créée par la fermentation



*Demandez un composteur auprès du service technique de la Communauté de Communes du Volvestre*